

La valorisation des archives met en œuvre des valeurs qui structurent les sociétés démocratiques, tels que le droit de mémoire, le droit d'information, le respect des droits individuels. Elle s'inscrit aussi dans une économie libérale et répond à des impératifs d'efficacité. Ceci appelle une première session de travail consacrée à l'analyse du cadre culturel dans lequel se situe cette valorisation.

Valoriser consiste, dans son sens le plus général, à faire prendre conscience de l'importance des archives et à valoriser leurs contenus. Ce deuxième ordre de considérations concerne une analyse des responsabilités des archivistes et des déterminations ressortant au cadre politique, culturel, mémoriel, historique, économique et managérial.

L'opération de la valorisation constituera le troisième axe d'échanges. Il y sera question d'attentes, de pratiques, de contraintes et d'innovations. Une quatrième section s'attachera aux questions des partages de compétences, des passages entre disciplines, des montages de projets et de mutualisation des ressources.

L'objectif général des Journées des Archives est de partager des réflexions, des méthodes et des expériences. Elles s'adressent aux praticiens aux enseignants de la discipline et aux étudiants en archivistique.

Cette 10<sup>e</sup> édition est placée sous la coordination scientifique du Pr Paul Servais.